

QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS D'INCENDIE DANS MON IMMEUBLE?

LA SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE DÉPEND DE VOUS

ACTIVATION DE L'ALARME INCENDIE DANS VOTRE IMMEUBLE DE GRANDE HAUTEUR

LE FEU A-T-IL PRIS DANS VOTRE APPARTEMENT?

OUI

NON

ÉVACUEZ VOTRE LOGEMENT PAR LA SORTIE LA PLUS PROCHE

Consultez les pages intérieures pour obtenir de plus amples renseignements

RESTEZ DANS VOTRE APPARTEMENT S'IL N'Y A PAS DE DANGER

Consultez les pages intérieures pour obtenir de plus amples renseignements



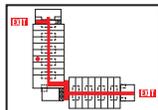
PRÉVENTION

Empêchez un incendie de se produire chez vous.



DÉTECTION

Installez un détecteur de fumée en bon état à chaque étage et à l'extérieur des chambres et installez un détecteur de monoxyde de carbone en bon état à l'extérieur des chambres (si nécessaire).



ÉVACUATION

Mettez en place un plan d'évacuation en cas d'incendie à domicile et exercez-vous ...afin de savoir quoi faire et où aller en cas d'évacuation.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en cas d'incendie dans des immeubles de grande hauteur et des informations en plusieurs langues, demandez aux gestionnaires de votre immeuble ou contactez les services d'incendie de Toronto par téléphone au 311 ou rendez-vous sur le site

www.toronto.ca/fire/prevention

toronto.ca/fire

Toronto Fire Services

@Toronto_Fire

TFSstalk@toronto.ca

Toronto_Fire_Services

(416-338-9050) or 311

INCENDIE

DANS VOTRE

IMMEUBLE DE GRANDE HAUTEUR



LA SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE DANS DES IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ ET DES IMMEUBLES D'HABITATION DE GRANDE HAUTEUR

Les personnes vivant dans des immeubles d'habitation ou dans des immeubles en copropriété de grande hauteur doivent anticiper et être préparés en cas d'incendie.

LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEURS SONT CONÇUS POUR ÊTRE SÛRS

- Les planchers, les murs et les plafonds empêchent la propagation du feu, et les portes des appartements doivent se fermer automatiquement pour protéger les ouvertures
- Chaque étage doit avoir accès à 2 escaliers de secours indépendants qui offrent un passage protégé vers l'extérieur
- Un système d'alarme incendie permet d'avertir rapidement les occupants en cas d'incendie
- Les immeubles modernes sont souvent équipés :
 - 1) d'un réseau de communication phonique, utilisé par le personnel de surveillance pour faire des annonces sur l'emplacement et les conditions d'incendie
 - 2) de systèmes de gicleurs pour pulvériser de l'eau directement sur la source d'incendie
 - 3) de balcons (ou de fenêtres) pour faire entrer de l'air frais si de la fumée pénètre dans votre appartement

LA SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE DÉPEND DE VOUS

Apprenez ce qu'il faut faire en cas d'incendie dans votre immeuble. C'est la meilleure façon de vous protéger et de protéger votre entourage.

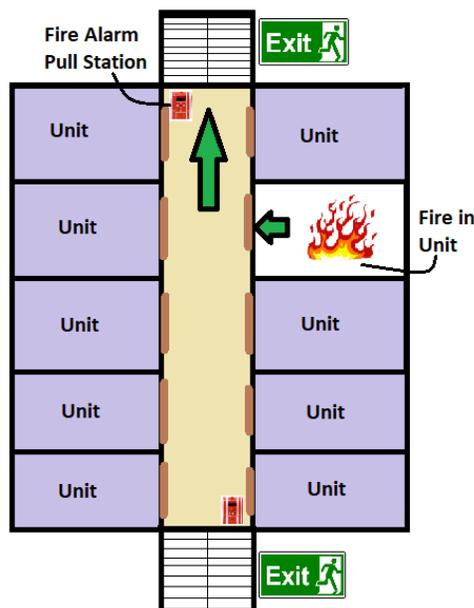
- Parlez à votre propriétaire, votre surintendant ou votre gestionnaire d'immeuble
- Connaissez les procédures d'urgence énoncées au plan de sécurité-incendie de votre immeuble
- Élaborez un plan d'évacuation et mettez-le en pratique avec les membres de votre foyer
- Chaque incendie est différent. Vous devez agir rapidement lorsque vous entendez l'alarme ou découvrez un feu
- N'oubliez pas que la plupart des gens meurent à cause de la fumée, pas du feu. Voici ce qu'il faut faire :



SI LE FEU A PRIS DANS VOTRE APPARTEMENT

Si le feu a pris dans votre appartement, vous n'êtes pas en sécurité à l'intérieur. Évitez la fumée qui est dangereuse pour votre santé.

- **Tous les occupants doivent immédiatement évacuer le logement**
- Fermez toutes les portes derrière vous mais ne les verrouillez pas
- Activez le poste d'alarme rouge en cas d'incendie près de la cage d'escalier de votre étage et criez « Au feu »!
- Évacuez l'immeuble par l'escalier de secours le plus proche
- Ne prenez pas l'ascenseur
- N'allez jamais sur le toit, la fumée monte! Les portes donnant accès au toit sont verrouillées et vous pourriez vous retrouver coincé
- Appelez les pompiers au 9-1-1 d'un endroit sûr.
- (Ne pensez jamais que cela a déjà été fait)
- Accueillez les pompiers à leur arrivée et indiquez-leur l'emplacement de l'incendie
- Une fois sortis, restez à l'extérieur
- Ne retournez pas dans l'immeuble tant que les pompiers ne vous ont pas dit que vous pouviez le faire en toute sécurité



LORSQUE VOUS ENTENDEZ L'ALARME INCENDIE

Restez dans votre appartement jusqu'à ce qu'on vienne vous porter secours ou qu'on vous dise de sortir.

1. Si le feu n'a pas pris dans votre appartement, restez chez vous. Les murs, les planchers et les plafonds de votre appartement sont en matériaux incombustibles et vous protégeront de la fumée et du feu.

2. Empêchez la fumée de pénétrer dans votre appartement. Utilisez du ruban adhésif pour calfeutrer les fentes des portes et mettez des serviettes humides au niveau des interstices. Scellez les événements ou les conduits d'aération de la même manière.



Si la fumée commence à pénétrer dans votre appartement (et que vous n'êtes pas en mesure d'évacuer) :

1. Appelez les pompiers au 9-1-1 et dites-leur où vous êtes et dirigez-vous ensuite vers le balcon. Fermez les portes derrière vous.
2. Si vous n'avez pas de balcon, allez dans la pièce où il y a le moins de fumée, fermez la porte et scellez-la avec un large ruban adhésif et des serviettes. Si nécessaire, ouvrez la fenêtre pour respirer un peu d'air frais. Indiquez au personnel des services d'urgence où vous vous trouvez en accrochant un drap à la fenêtre ou au balcon.
3. Tenez-vous près du sol, là où l'air est plus frais.
4. Écoutez les instructions des autorités.

